MOUVEMENT DEPARTEMENTAL 2023

DEMANDE DE BONIFICATION

A TRANSMETTRE A LA DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA SEINE-ET-MARNE
DPE/1

Le 26 février 2024 AU PLUS TARD, CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

NOM D'USAGE :..... NOM DE FAMILLE : .....

PRENOM :.....

DATE DE NAISSANCE :.....

ADRESSE PERSONNELLE : .....

NUMERO DE TELEPHONE : .....

Situation actuelle :

☐ en activité ☐ congé maladie ordinaire ☐ congé longue durée ☐ congé longue maladie ☐ autre (préciser)

Date de titularisation : .....
Date d'entrée en Seine-et-Marne : .....

Poste occupé en 2023/2024 (1) : TD TP AFA
Nature du poste (2) :

Ecole d'affectation :.....
Circonscription d'affectation :.....

Temps de transport (domicile-travail) : .....
Nombre de kms : .....

Catégorie de bonification demandée (3) :

Bonification concernant :

☐ l'enseignant lui-même (justificatif RQTH à joindre)

☐ son conjoint (justificatif RQTH à joindre)

☐ son enfant reconnu handicapé ou souffrant d'une grave pathologie

Certificat médical joint à faire remplir par votre médecin traitant et à transmettre sous pli cacheté à l'attention du médecin du travail

Motif de la demande (3) :

☐ Rapprochement géographique

☐ Autre (préciser) .....

Joindre une lettre pour le service administratif expliquant le lien entre les vœux qui seront émis et la situation médicale, en respectant le secret médical.

Avez-vous déjà bénéficié d'une bonification médicale ? ☐ oui ☐ non

Date et signature de l'intéressé (e)

(1) TD: affectation à titre définitif ; TP : affectation à titre provisoire ; AFA : affectation à l'année
(concerne les enseignants nommés à titre définitif qui occupent un poste différent de celui dont ils sont titulaires)
(2) Enseignant de classe élémentaire ou maternelle, directeur, BD, etc…
(3) Cocher la case correspondante